

ANNUAIRE

STATISTIQUE & ADMINISTRATIF

DU

DÉPARTEMENT DE L'OISE

ET DU

DIOCÈSE DE BEAUVAIS,

Publié par ordre de M. le Préfet.

1859.

34.^e Année.



BEAUVAIS,

CHEZ ACHILLE DESJARDINS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE SAINT-JEAN.

JANVIER 1859.

HADANCOURT-LE-HAUT-CLOCHER, sur le grand plateau calcaire, entre *Serans* à l'ouest, *Lierville* à l'est, et le département de Seine-et-Oise au sud-est.

Cette commune comprend trois hameaux :

Le *Mesnil-Lancelevée*, au nord du chef-lieu, qui a 30 maisons;

Dampval, dans la même direction, fort de 15 maisons;

Et *Lévemont*, ancienne petite commune, au nord-ouest, sur la pente au sud de la montagne, dite Molière de Serans, et réunissant 22 maisons, qui a été annexée à *Hadancourt* par ordonnance du 31 mars 1825.

Il y a aussi sur la montagne, depuis une trentaine d'années, un écart de deux maisons.

Le chef-lieu, dans la région méridionale du territoire, est constitué par une seule rue et une impasse.

Le territoire de ces sections, dont le périmètre général affecte un peu la figure d'un rectangle, ayant sa plus grande dimen-

sion du nord-ouest au sud-est, est placé en majeure partie à l'est de la montagne, en sorte que ses pentes sont dirigées vers l'est et le nord. Il est traversé de l'est à l'ouest par la route départementale n° 9, de Beauvais à Mantes.

Hadancourt, aujourd'hui succursale, était une cure à laquelle le roi présentait.

L'église, dédiée à saint Martin, est construite sur un plan cruciforme.

Le chœur, quadrangulaire, a trois lancettes, dont une bouchée et deux arceaux en boudin, croisés, descendant sur des colonnettes groupées, engagées, à chapiteaux chargés de feuilles en crochets.

L'une des deux travées qui précèdent le chœur supporte le clocher qui a servi à dénommer la commune, quoiqu'il ne soit pas aussi élevé qu'on puisse le croire, mais parce qu'étant au milieu du village, assis sur les pentes de la molière, il s'aperçoit de fort loin; c'est une tour carrée surmontée de quatre pignons, du centre desquels jaillit une flèche en ardoise; elle est soutenue par des contreforts ornés d'applications et de pinacles, et sur chacune des faces sont deux fenêtres arquées, trilobées; l'un des pignons montre une rose flamboyante, et des gargouilles sous figures d'animaux sont placées aux angles de cette tour.

Les latéraux ont deux travées à nervures anguleuses avec rosaces et pendentifs aux points d'intersection; le latéral nord est percé de fenêtres ogivales tréflées, et celui du midi de fenêtres à plein-cintre.

Enfin, la nef plusieurs fois restaurée, a deux travées séparées par des piliers décorés de larges cannelures qui reçoivent la retombée des arceaux semi-anguleux et est éclairée par des fenêtres semi-circulaires.

Lévemont avait autrefois une cure sous le patronage de l'abbaye de Saint-Germer.

Sa petite église, qui menaçait ruine, a été récemment restaurée en diminuant l'étendue de la nef.

Le chœur carré a une voûte soutenue par deux forts arceaux croisés à arêtes abattues; la travée qui le précède a également une voûte maintenue par un arc doubleau très-large.

Les colonnes engagées qui séparent le chœur de la travée et celle-ci de la nef et qui supportent les arcades surbaissées, sont couronnées de chapiteaux historiés grossièrement sculptés.

Les deux fenêtres du chœur, dont celle du fond est bouchée, sont en lancette; la fenêtre de la travée est en plein-cintre avec moulures.

La nef n'a ni voûte ni fenêtre.

Cette église, qui doit être du onzième siècle, est dédiée à saint Cyr.

Hadancourt, Lévemont et Damval étaient d'anciennes seigneuries qui ont appartenu à la famille de Courten, originaire du Vallais; puis, par alliance, à celle de De Clery, de *Serans-le-Bouteiller*.

Le manoir seigneurial de *Hadancourt* avait cessé d'exister longtemps avant la révolution de 1789; celui de *Damval* s'est trouvé détruit il y a environ 80 ans; on voyait encore il y a peu d'années une ancienne chapelle qui en dépendait.

En 1691, il se passa sur le chemin de *Hadancourt* à *Damval* une scène qui eut pour ses auteurs des conséquences très-graves.

La marquise de Tresnel qui résidait dans le voisinage de la dame Séguier, épouse du seigneur de Liancourt-Saint-Pierre, avait été grossièrement incivile envers cette dame qui, à son tour, avait, dans une réunion, lancé une épithète fort injurieuse pour la marquise dont les mœurs étaient aussi attaquées dans une satire en vers qu'elle attribuait à la dame de Liancourt; la dame de Tresnel résolut de se venger.

Informée du jour et de l'heure où la dame Séguier devait faire une visite au château de *Damval*, la marquise se rendit dans son carrosse avec ses gens sur le chemin, au moment où elle allait passer; ceux-ci arrêterent sa voiture, la forcèrent d'en descendre ainsi que sa femme de chambre, puis se portèrent sur toutes deux, en présence de la marquise, aux voies de fait les plus outrageuses.

Les juges du lieu ne purent ignorer cette criminelle agression qui avait eu un grand retentissement; néanmoins ils n'agirent pas et ils furent mandés à Paris où ils reçurent une admonition.

Le Parlement instruisit, la dame de Liancourt intervint, et, par arrêt du 13 mars 1693, la marquise de Tresnel fut condamnée par contumace à déclarer à genoux, à une audience, qu'elle avait méchamment fait commettre les insultes et voies de fait; elle fut bannie à perpétuité du ressort du Parlement, condamnée à 1,500 francs d'amende et 30,000 francs de réparations civiles, et plusieurs des domestiques furent condamnés aux galères, les uns à perpétuité, les autres à temps.

La commune possède un presbytère, une maison d'école, un lavoir, et 29 hectares 50 ares de terre et friche, situés sur la molière de *Serans*; elle a un revenu de 527 francs.

La fabrique est aussi propriétaire de 7 hectares 21 ares de terres, bois et friches.

Les cimetières sont restés à côté des églises.

L'agriculture est la seule occupation du pays.

Hadancourt et ses hameaux réunissent 319 habitants et 103 maisons, dont plus d'un tiers est couvert en tuile ou en ardoise.

Il est distant de 1 myriamètre 1 kilomètre de *Chaumont*, et de 3 myriamètres 9 kilomètres de Beauvais.

Son marché est à Magny (Seine-et-Oise), et son bureau de poste à *Chaumont*.

D'après le cadastre qui date de 1811, son territoire comprend en : Terres labourables, 638 hectares 02 ares. — Maisons, terrains plantés, 15 hectares 30 ares. — Prés et herbages, 9 hectares 50 ares. — Pâtures et marais, 13 hectares 35 ares. — Bois, 127 hectares 49 ares. — Friches, 30 hectares 42 ares. — Chemins, 18 hectares 83 ares. — Total : 852 hectares 91 ares.

Mais dans cette contenance ne sont compris que 36 hectares 33 ares de la molière de *Serans*, tandis que par un acte de partage approuvé par ordonnance du roi du 22 novembre 1829, il a été attribué à la commune 44 hectares 62 ares, en sorte que la différence est à ajouter.

Depuis l'établissement du cadastre, on a converti 10 hectares de bois en terres labourables, et 25 hectares de terres ont été plantés en bois.

Le territoire comprend les gisements suivants :

Le tertre sur lequel est assis *Hadancourt* est formé de sables moyens renfermant des fossiles bien conservés; dans la plaine, au sud, marnes de calcaire grossier; à *Lévemont*, sables moyens recouverts, marnes argileuses paléothériennes formant en partie une ceinture sur les pentes de la molière; et sur le plateau, meulière.

Dans la partie de cette colline qui dépend de *Hadancourt* croissent l'*Arnoseris minima* et le *Polygala depressa*, au bois du Mesnil l'*Osmunda regalis* et le *Lysimachia nemorum*.